



## APPEL AUX SALARIES

Le 18 mars 2014, nous serons à quelques jours du verdict concernant les quatre militants CGT du Havre. Les réquisitions du procureur sont 2 mois de prison avec sursis pour avoir encollé le local du PS et 6 mois fermes pour avoir, soit disant, bousculé une personne lors du conflit SPB.

**Cette parodie de justice (avec l'aval du gouvernement), est une atteinte fondamentale aux libertés syndicales et au droit de manifester.**

**Le 18 mars** sera également une journée de grève et de manifestation à l'appel de la CGT – FSU – SOLIDAIRES et FO **contre le pacte de compétitivité**, la remise en cause de Pôle Emploi, (nouveaux cadeaux du gouvernement au patronat), **pour l'augmentation des salaires, des pensions, des retraites et pour l'emploi.**

La réaction des salariés doit être à la hauteur des attaques du MEDEF et du gouvernement contre tous les salariés (actifs, retraités, privés d'emploi).

**Nous vous appelons donc à un arrêt de travail le 18 mars 2014 de 2h pouvant aller jusqu'à 24h, et à être TOUS PRESENTS à la manifestation qui aura lieu à 10h00 devant le Palais de justice du Havre, Boulevard de Strasbourg avec un RASSEMBLEMENT À 9H30 À FRANKLIN.**

Aujourd'hui, ce sont les militants CGT qui risquent d'être condamnés, voire emprisonnés, demain, ce sera peut-être VOUS !!!

**Signez et faites signer la pétition sur l'un de ces sites :**

<http://chn.ge/1f5Fi5v>

[cgtlehavre.fr](http://cgtlehavre.fr)

**ou par écrit au dos de ce tract**

